



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 131019

Texte de la question

Mme Patricia Adam attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'impact de la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites sur le passage à la retraite des personnels pouvant prétendre au départ anticipé au titre des travaux insalubres et bénéficiant de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA). Conformément à la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010, les personnels ayant accompli 17 ans de travaux insalubres peuvent faire valoir leurs droits à un départ à la retraite anticipée. Parmi les personnels réunissant cette condition, un grand nombre bénéficie également d'une ACAATA. Ces derniers souhaitent faire valoir leur droit à un départ anticipé au titre des travaux insalubres. Or l'accès à ce droit leur est refusé par la direction des ressources humaines du ministère de la défense, sans motif apparent. 300 à 400 personnels seraient ainsi concernés et certaines demandes de départ anticipé seraient en attente de réponse depuis plus de deux ans. Les candidats à une retraite anticipée continuent par conséquent de percevoir l'ACAATA et s'interrogent sur les raisons qui conduisent le ministère de la défense à leur refuser l'attribution d'un titre de pension. Aussi, elle souhaite connaître ces raisons ainsi que les mesures envisagées par le Gouvernement pour réparer le préjudice subi par les travailleurs de l'amiante souhaitant bénéficier d'une retraite anticipée au titre des travaux insalubres.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131019

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2366

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)